

## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

**Commission paritaire 3290200: secteur socio-culturel de la communauté française et germanophone et de la région wallonne**

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 02/08/2018)

Voir les Sous-secteurs 3290210 jusqu'à 3290240. Le document concernant le champs de compétence est consultable [ici](#).